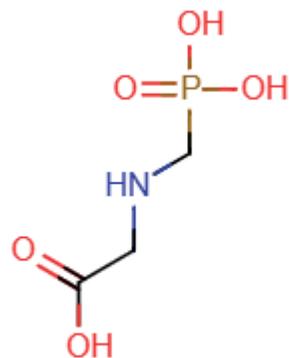


GLYPHOSATE

Nom	CAS RN	Données disponibles			Code SANDRE	Statut code SANDRE
		BNV-D	ADES	Naïades		
Glyphosate	1071-83-6	X	X	X	1506	Validé
Sulfosate	81591-81-3	X	X	X	2077	Validé
N-(phosphonométhyl)glycine	1071-83-6	X			1506	Validé

Glyphosate
N-(phosphonométhyl)glycine
forme acide



Sulfosate
forme saline

Recommandations

Pression (BNV-D)

La pression à considérer est la somme des 3 formes actuellement référencées dans la BNV-D :

**glyphosate +
sulfosate +
N-(phosphonométhyl)glycine +**
*éventuels nouveaux variants commercialisés
tels que mentionnés dans E-Phy*

Il convient de s'assurer que les données de pression sont exprimées en équivalent glyphosate.

Surveillance

Pour la surveillance, le paramètre recommandé est le paramètre

glyphosate (1506)

Le paramètre sulfosate (2077) n'est pas recommandé car il s'agit d'une forme saline du glyphosate qui se dissocie en milieu aqueux.

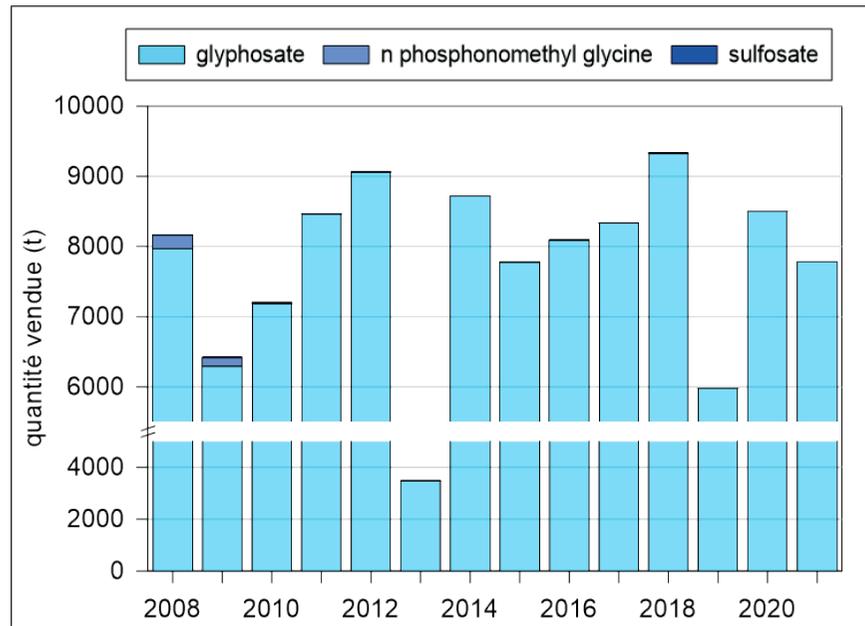
Impact

Le paramètre sulfosate (2077) doit être considéré comme un doublon du paramètre glyphosate (1506) même si les valeurs bancarisées diffèrent (correction liée aux masses moléculaires). Ces paramètres ne doivent pas être sommés. En cas de doublons, seul le paramètre glyphosate sera considéré.

Dans de rares cas (environ 500 données ADES et 50 données Naïades), seul un résultat sur le paramètre 2077 est bancarisé. Compte tenu du nombre de données concernées, elles pourraient être ignorées. Toutefois, après vérification auprès du laboratoire pour confirmer la méthode de restitution des résultats, un facteur correctif (division par 1,45) peut être utilisé pour transformer les résultats du paramètre 2077 vers le paramètre 1506.

Informations complémentaires aux recommandations

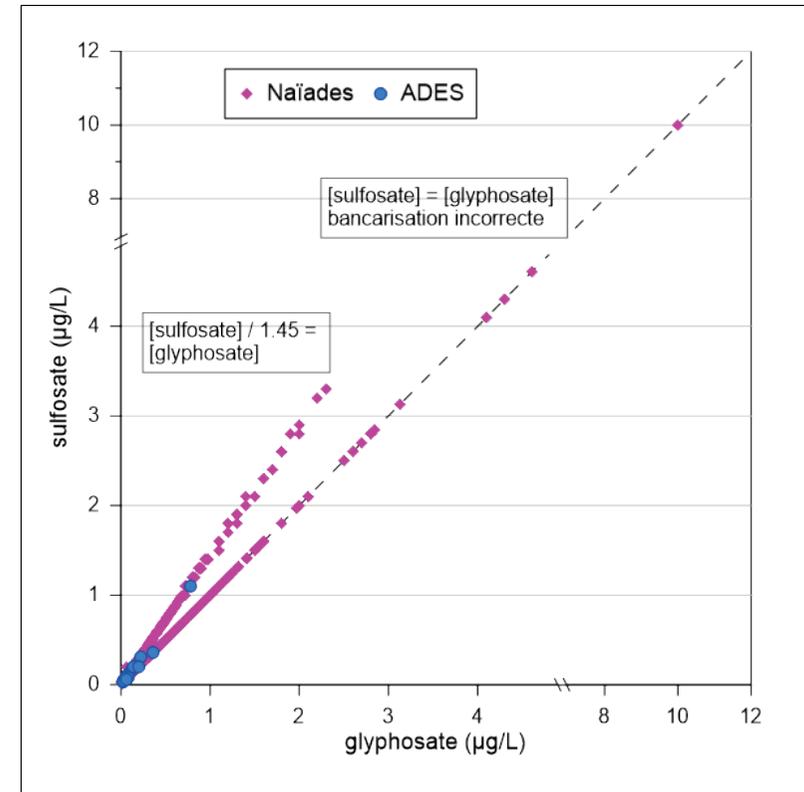
Ventes annuelles de substances actives en France depuis 2008



Catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France

variants du glyphosate :

- glyphosate sel de potassium
- glyphosate sel d'ammonium
- glyphosate sel monosodium
- glyphosate sel d'isopropylamine
- glyphosate sel de diméthylamine
- glyphosate trimesium
- glyphosate sel de diammonium



Comparaison des concentrations en glyphosate et en sulfosate (source ADES et Naïades) quantifiées pour un même prélèvement